



AMAP : Contrat saison 2026/2027
à imprimer en 2 exemplaires : 1 amapien(ne), 1 producteur(trice)

Valable duau.....

entre : le **GAEC Voireuchon** fournissant **volailles, œufs et pâtes**
 Ferme de Rombois 25310 Meslières

mail : gaec.voireuchon@orange.fr Tél. : 06 79 22 50 13

et NOM : Prénom : courriel /tel :

Sélection des produits par distribution (plus de détails sur la page <formules >) :

Volaille formule n° 1 : 12,00 € : se succèdent poulet , ailes, blancs , cuisses , pintade , ailes , blancs , cuisses

Volaille formule n° 2 : 15,35 € : se succèdent poulet , ailes , pintade , blancs , poulet , cuisses

Volaille formule n°2bis : 19,80 € : se succèdent poulet , ailes **x2** , pintade , blancs **x2** , poulet , cuisses **x2**

Volaille formule découpe poulet : 8,90 € : se succèdent ailes , cuisses , blanc

Volaille formule particulière : nous pouvons étudier une formule personnalisée si aucune ne vous convient

Oeufs livrés en plateaux : 0,37 € l'oeuf

Pâtes à choisir dans le tableau : se succèdent tagliatelles F/L , réginettes , macaronis , fusillis , crestes

Les Pâtes	Aux œufs		Aux œufs aromatisées		Totaux
	250g	500g	250g	500g	
Prix	2,70 €	5,00 €	3,00 €	5,60 €	
Nb livraisons					
Total					

Viande et Oeufs	Formule 1	Formule 2	F 2bis	F découpe	F personnalisée	Œufs 0,38 x =	Totaux
Prix par distribution	12,00 €	15,35 €	19,80 €	8,90 €			
Nb livraisons							
Total							
Total Général							

Prix pour l'année : _____ Nombre de chèques : _____

Calendrier des livraisons (**25** moins celles ou vous serez absents = _____ à reporter dans les tableaux :

05 mars 2026	19 mars 2026	02 avril 2026	16 avril 2026	30 avril 2026	14 mai 2026
28 mai 2026	11 juin 2026	25 juin 2026	09 juillet 2026	23 juillet 2026	06 août 2026
20 août 2026	03 sept. 2026	17 sept. 2026	01 octob. 2026	15 octob.202	29 octob. 2026
12 nov. 2026	26 nov.2026	10 dec.2026		07 janv. 2027	21 janv. 2027
04 fev. 2027	18 fev.2027				

Pour notre ferme distribution du jeudi 20/08 décalée au samedi 22 août à Court Circuit

Fait à le

Signatures : L'amapien

Le producteur